



# **Rapport moral 2010**

## **(AG 2011)**

**Auteur: Delphine HALLE**

**Date: 02/04/2011**

L'assemblée générale a eu lieu le 3 avril 2011 à Paris.

Le point a été fait sur les actions réalisées durant l'année 2010 et sur les projets pour l'année 2011.

## 1. Composition du Conseil d'administration

Une recomposition du Conseil d'administration est notifiée.

En janvier 2010, le Conseil d'administration était composé de :

- Myriam GODEFROY-AGRAM
- Sabine GUEBLI
- Delphine HALLE
- Sonia HEIMANN

En décembre 2010, le Conseil d'administration se répartissait comme suit :

- Elisabeth DELEUZE (cooptation)
- Karine GARCIA-LEBAILLY (recooptation)
- Myriam GODEFROY-AGRAM
- Valérie GONDA (cooptation)
- Sabine GUEBLI
- Delphine HALLE
- Aline MARTIN-PLANCHE (fin mise en disponibilité)

Durant l'année :

- Sonia HEIMANN s'est mise en disponibilité

## 2. Axes de travail 2010

### 2.1. Les outils de communication

> Le site Internet

Le nombre de visites est de presque 700 / jour et plus de 1600 pages vues chaque jour. Entre le 1er mars 2010 et le 1er mars 2011, le nombre de visites a augmenté de 25%, mais assez curieusement, le nombre de pages vues par visite a un peu diminué (-10% de 2,8 à 2,5 pages vues par visites). Le changement de structure peut expliquer cette baisse, en réduisant le nombre de pages intermédiaires donc de clics nécessaires pour accéder aux informations.

L'objectif de rendre la page "Aidez-nous" plus visible est partiellement atteint : la page est plus consultée, mais cela reste faible (2 à 3 visites par jour). Il reste du travail éditorial à faire sur cette page pour "donner envie" d'adhérer.

La répartition d'origine des visiteurs, France / International, est à peu près stable : 73% France, 6% Canada, 5% Belgique, 2% Suisse, 3% Maroc, 2,5% Tunisie.

Les visiteurs nous trouvent principalement par Google : 77% des accès. Les autres sont principalement des forums externes (docti, france5, magicmaman...)

Il va falloir s'intéresser à l'accessibilité mobile du site ! (7 à 8% des visites proviennent d'un mobile, principalement safari/iphone)

Côté contenu, la page Cicatrice et la page Pelvimétrie restent les grandes championnes, elles sont même plus consultées que la page d'accueil. Ensuite viennent la page Siege, la page Césarienne programmée, la page AVAC

Après 5 ans d'existence sans évolution majeure dans sa structure, le site Internet a été totalement réorganisé afin de le rendre encore plus clair et simple d'accès. Il est désormais structuré dans la même optique que le forum public, en organisant les informations en quatre grands axes :

- contexte général sur la césarienne,
- informations pour une mère ayant un projet d'enfant,
- informations pour une mère qui vient de subir une césarienne.
- présentation de Césarine en tant qu'association

Les mises à jour du site web sont :

- une refonte complète de la structure
- la mise en place de flux RSS pour suivre l'actualité du site
- mise à jour de contenu : les conséquences d'une césarienne pour la mère
- mise à jour de contenu : les conséquences d'une césarienne pour le bébé.

Il est toujours prévu de compléter le site avec d'autres pages : Histoire de la césarienne, aspects juridiques, Histoire de la création de Césarine (dans la page News), Presse, AVA2C, Jumeaux, Projet de naissance (à préciser), création de blogs pour chaque animatrice.

Par ailleurs, il est désormais possible de retrouver l'actualité de Césarine et lire la newsletter sous forme de flux RSS.

> Le forum public

Le nombre d'inscriptions sur le forum public augmente légèrement avec en moyenne 44 inscriptions nouvelles par mois (inscrits ayant posté au moins un message).

	Nombre d'inscrits au 31 décembre	Nombre moyen d'inscriptions par mois
<b>2010</b>	2132	44
<b>2009</b>	1603	40
<b>2008</b>	1128	40
<b>2007</b>	657	54
<b>2006</b>	10	-

Une charte de déontologie pour les quasi-modos a été rédigée. Elle permet de mieux comprendre les rôles et limites du quasi-modo sur le forum public.

Le message de bienvenue sur le forum public est réécrit pour mieux mettre en avant les valeurs de Césarine : écoute, respects, limites déontologiques

> La newsletter

Cinq newsletters ont été diffusées cette année :

- Communiqué de presse sur une éventuelle corrélation entre taux de césarienne et taux de mortalité maternelle en France (février),
- Reportage Envoyé Spécial sur le boom de la césarienne (mars),
- AG et relations presse (mars),
- Usagers et professionnels (juin)
- Actualisation des outils multimedia (novembre)

> L'affiche, la plaquette, les cartes de visite, les cartes postales

Toutes les animatrices sont désormais dotées de leurs propres cartes de visite.

L'affiche a été déclinée au format carte postale, en attendant que l'association finalise sa plaquette.

> Les feuillets

Aucun nouveau feuillet n'a été rédigé en 2010.

> Réseaux sociaux

Le profil Facebook relaye uniquement l'actualité de Césarine. L'association ne souhaite pas avoir à gérer Facebook. Toutes les demandes d'information ou de soutien sont renvoyées vers le forum de discussion.

## 2.2. Le forum de travail

Chiffres au 31 décembre 2010.

	Nombre d'adhérents	Nombre d'inscrits sur le forum de travail	Nombre de membres actifs
2010	63	49	44
2009	?	44	33

De nombreuses FAQ ont été mises en place, afin de :

- mieux informer les adhérents/arrivants sur le forum de travail (« qui fait quoi ? », organigramme, utilisation de la base photo/base documentaire/FTP...)
- tracer les procédures pour pallier l'absence éventuelle d'un membre (par exemple : l'utilisation de la newsletter)
- faciliter les mises à jour quand une adhérente prend de nouvelles fonctions (par exemple, les animatrices, le secrétariat)

Plusieurs forums ont été créés ou mis en valeur :

- « Fonctionnement du forum et de l'association » : organigramme du qui fait quoi, liste des tâches accomplies par le secrétariat, comment insérer un lien dans un texte, utilisation de la base photo ou de la base documentaire...
- « Césarine Belgique » : pour les problèmes exclusivement liés à Césarine-Belgique.
- « Vie de l'association » : pour annoncer les nominations officielles, les départs officiels...

### **2.3. La visibilité auprès des potentiels adhérents**

Le nombre d'adhérents reste stable (autour de 65).

L'association recherche des moyens simples pour se faire connaître en tant qu'association, tant auprès des professionnels de santé, qu'auprès des inscrites sur le forum public. L'idée est de recruter davantage de compétences pour relayer localement l'action de Césarine.

Césarine a déposé au mois de novembre, un dossier pour demander à recevoir le statut d'intérêt général. Cela lui permettrait de faire bénéficier ses adhérents d'une réduction fiscale et offrirait des avantages à ses animatrices et référentes locales pour les remboursements de frais personnels liés au fonctionnement de l'association.

#### **> Les référentes locales**

Aucune nouvelle animatrice n'a été nommée en 2010.

Certaines personnes souhaitent relayer l'action de Césarine localement (auprès des professionnels de santé, des PMI, d'autres associations de parentalité, des réseaux de périnatalité, des institutions publiques, des salons de parentalité...), mais sans animer de groupe de parole. L'association a donc créé le statut de Référente Locale.

> Sur le forum public

Le profil « Association Césarine », créé en 2009, informe sur la vie de l'association, ses actions, propose des récap' et relaye les appels à témoignage, les demandes d'aide diverses...

Un lien direct, en haut de page, permet d'accéder directement vers la page sur l'Association Césarine du site Internet.

Il est suggéré de mettre, sous le pseudo des adhérentes à l'association, un mot « adhérente Césarine » (comme on le fait déjà pour les quasi-modos et le modérateur). L'association n'a pas encore statué à cette proposition.

Les quasi-modos font un vrai travail de lien entre les personnes inscrites sur le forum public et l'association. Elles guident le plus possible vers le questionnaire mis en ligne en 2009, et quand c'est possible, incitent certaines personnes à rejoindre l'association.

> Sur le site Internet

L'espace sur l'Association Césarine a été totalement repensé, pour mieux mettre en avant l'ensemble des actions que Césarine peut réaliser et pour mieux se faire connaître en tant qu'association.

L'explication sur les moyens pour devenir animatrice a été simplifiée au maximum : désormais, le site Internet présente succinctement le processus de formation et il est possible de postuler en ligne pour la formation.

> Appel à cotisations, appel à participation aux projets de Césarine

Comme convenu lors de l'AG 2010, le montant de la cotisation est libre. On constate qu'aucun adhérent n'a donné moins de 20 €. En revanche, plusieurs adhérents ont donné plus de 20 €.

> Les référentes locales

Césarine a créé le statut de référente locale. Cela permet à des membres de l'association des actions d'information envers les professionnels de santé et les institutions. Le statut des référentes locales est soumis à validation des formatrices.

## 2.4. La visibilité externe

### > Les événements

Césarine a participé à plusieurs manifestations :

- **Journée du réseau de périnatalité Ombrel, Lille, 9 juin** : Césarine participe à une journée de réflexion sur l'ouverture des plateaux techniques des maternités de la métropole lilloise aux médecins libéraux.

- **Journées des Doulas, Paris, 28 et 29 mai** : Sabine GUEBLI présente l'association Césarine.

- **Salon Bien-être, Avignon, 30 mai** : Elisabeth DELEUZE tient un stand Césarine.

- **Maternité d'Aubagne en mai 2010** : dans le cadre de leur atelier « prise en charge de la douleur des nouveaux nés », Elisabeth DELEUZE y a conduit une intervention présentée devant 15 personnes du staff technique de la maternité.

### > Les relations presse et les relations people

En février, Césarine publie un communiqué de presse « Taux de césarienne, taux de mortalité maternelle en France : quelle corrélation ? ».

Durant l'année, l'association a été citée, publiée ou à participé:

- à des journaux ou sites spécialisés / médicaux

\* **Revue de médecine périnatale, 13 février 2010** : Césarine publie un article « La césarienne sur demande maternelle: quelle est la vraie demande de la mère ? » rédigé par Césarine.

\* **www.psychologies.com, mars 2010** : des membres de Césarine témoignent dans le dossier « Quand la césarienne est mal vécue ».

\* **Alternative Santé, avril 2010** : publication d'une tribune "Césariennes à risque" rédigée par Césarine.

\* **Gazette Femmes Sages-Femmes, avril 2010** : publication d'un article écrit par Césarine et intitulé "Evolution du taux de césariennes en France : conséquences, propositions et réflexions" : constat sur les risques de l'accouchement par césarienne, des pistes de discussions sur l'humanisation de la naissance par césarienne, et une réflexion sur la préparation de l'accouchement vaginal après césarienne(s). Césarine y rappelle ses voies d'action et se positionne en tant que ressource autour de la naissance par césarienne.

\* **Revue « Prescrire », août 2010** : Césarine est citée dans un article « Déclencher les accouchements à terme : le point de vue des usagers ». Césarine (et le site Internet) est citée.



- dans des revues ou émissions parentales :

\* **Revue « L'Enfant et la Vie » / janvier 2010** : Un article présente la Journée du réseau Ombrel (juin 2009), durant laquelle Delphine HALLE est intervenue au nom de Césarine pour parler du vécu des mères césarisées. Césarine est citée.

\* **Emission « Les Maternelles », France 5 / 19 octobre 2010** : Césarine est citée dans l'émission dont le thème était "Peut-on réussir sa césarienne ?". Le site Internet de l'association a notamment été mis en exergue pour le sérieux de son contenu.

\* **Emission « Envoyé Spécial », France 2** : Césarine participe au tournage d'une émission « le boom de la césarienne » qui sera diffusée sur Envoyé Spécial. Fin 2010, l'émission n'a pas encore été diffusée.

\* **Revue « L'Enfant et la Vie » / octobre 2010** : Un article présente la Journée du réseau Ombrel (juin 2010), durant laquelle Delphine HALLE est intervenue au nom de Césarine pour parler de l'ouverture des plateaux techniques aux sage-femmes libérales en métropole lilloise. Césarine est citée.

Césarine a cherché à contacter Florence FORESTI, tout d'abord pour la remercier de son mot d'humour sur la césarienne, et pour lui proposer d'être notre marraine. Nous n'avons pas réussi à la contacter.

> Les relations avec les associations d'usagers, le monde médical...

Elisabeth DELEUZE a développé la notoriété de Césarine dans les Bouches-du-Rhône :

- Césarine est référencée sur le portail du Conseil général des Bouches-du-Rhône. Elisabeth DELEUZE a rencontré le médecin du Comité départemental de la santé du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

- Le 20 mai, elle présente Césarine aux professionnels de la Maternité d'Aubagne (13).

Césarine s'associe au projet de « Recommandations pour les indications de réalisation d'une césarienne programmée » pour la Haute Autorité de Santé (HAS). Un groupe de travail comprenant des professionnels et des usages (dont Césarine) est monté en 2010 et travaillera en 2011. Un groupe de relecture est également formé mais ne sera sollicité qu'en 2012.

Césarine a commencé à référencer les sages-femmes, les obstétriciens et les ostéopathes auxquels on pourrait envoyer de la documentation sur Césarine (affiche, cartes postales).

Césarine est en contact avec Julie BALAGUIE, photographe, qui souhaité éditer un livre sur la césarienne.

## 2.5. La gestion administrative

### > Le CA et la prise de décision

Suite aux départs successifs et rapides de plusieurs membres qui s'étaient investis fortement dans l'association, une forte remise en question du rôle du CA a été lancée.

Le Conseil d'Administration a proposé à des membres actifs de devenir des référents internes, afin que certaines décisions puissent être prises en dehors de l'aval du Conseil d'Administration. C'est ainsi que sont apparus les référents pour : le forum public, les subventions, la communication externe (hors relations presse), la formation des animatrices, la création de Césarine Belgique, Informatique, veille scientifique... et qu'un organigramme a été mis en place.

L'objectif est d'assouplir le fonctionnement de l'association, et de permettre à des décisions d'être pris plus rapidement et plus efficacement.

### > La création de Césarine Belgique

Il est acté en AG 2010 que Césarine étend son activité à la Belgique. La création de Césarine-Belgique est donc lancée, avec de grandes difficultés administratives. Au 31 décembre 2010, l'entité n'est toujours pas officiellement créée.

## 2.6. La gestion financière

### > La vente de livres

L'association ne propose plus le livre « Césarienne, Questions, effets, enjeux » de Michel ODENT, à la vente. Elle ne propose plus que le livre « Une autre césarienne ou un accouchement naturel ?

S'informer pour mieux décider ». Le tarif de vente de ce dernier est revu à la hausse, pour compenser les frais de dédouanement plus élevés lors de la dernière commande.

Faut-il racheter des Odent ? Des Vadeboncoeur ?

### > Compte bancaire

Le compte bancaire de l'association ouvert à la BNP est clos. Ne demeure que le compte bancaire de la Banque Postale.

> Trésorerie

Faut-il faire payer les interventions de Césarine ?

> Les demandes de subventions

Il était prévu de demander une subvention de 900 € permettant l'achat de 15 livres « La Césarienne », du Pr Racinet, à distribuer à chaque animatrice. Cette demande a été/n'a pas été faite.

Il était également prévu de solliciter la Fondation Attias. Cette demande n'a pas été faite.

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil général du Nord pour financer l'action de Césarine dans la région Nord. La demande a été refusée.

Karin RUCKEBUSCH fait le tour des régions où une animatrice est active, pour voir si on peut déposer d'autres dossiers de subvention régionaux. Elle s'est également intéressée à la Fondation APICIL et à la Fondation Mustela.

> Abonnement Masson

Il est convenu de ne pas se réabonner aux revues Masson (la rouge et la blanche) et de payer en pay-per-view, les articles qui nous intéressent réellement. L'économie concernant l'abonnement est de près de 450 €.

### 3. Axes de travail 2011

Lancer Césarine Belgique.

Avoir un topo sur les subventions évoquées.

Demander un topo à Géraldine sur l'ARS et le CISS...

26-27 mars, portes ouvertes à Ath (Belgique)

Journées des Doulas (Paris), 3 et 4 juin

6 avril, journée du réseau de périnatalité du Hainaut

Présentation de Césarine au REAP de Sénart

Faire référencer Césarine par le CHR de Lille, développer les relations avec la personne en charge de la relation usagers et participer à la journée des associations en fin d'année.